

Compte-rendu de lecture

Raymond Gurême (avec Isabelle Ligner)

« Interdit aux nomades »

Calmann-Lévy 2011

Raymond est né en 1925 et se définit comme « Voyageur », « roulottier », « Français, forain, circassien, descendant de Manouches » (p45). Il fait à plusieurs reprises la distinction entre « forains » et « nomades » car le statut administratif avant guerre était différent : le statut de forain a été créé en 1912 et marquait la reconnaissance des professions itinérantes. Il était moins dur que celui de nomade « qui enfermait des familles entières dans un fichage et un flicage intolérables au moyen des carnets anthropométriques » (p43).

Cette autobiographie de lecture très aisée est scandée par quatre temps : l'enfance heureuse, la guerre, la difficile après-guerre, les décisions gouvernementales depuis les incidents de Saint Aignan en juillet 2010.

L'enfance est vécue sur les routes de France et de Belgique. Ses parents apportaient dans les villages le cirque et/ou (au choix des maires) le cinéma ambulancier. Raymond a vécu heureux entre un père biologique (mais pas légitime – Raymond porte le nom de sa mère) doux et aimant et une mère devant gérer toute l'intendance pour 9 enfants en caravane ce qui pouvait expliquer son autorité et sa main leste. Dès la toute petite enfance Raymond a travaillé : entraînement pour les numéros de cirque, ré-embobinage des films après la projection, soins aux animaux.

Le 6 avril 1940 (donc avant Vichy) Albert Lebrun signe le décret interdisant la circulation des nomades et les assigne à résidence. C'est le début de multiples coercitions que Raymond raconte sobrement. Le 4 octobre 1940 la famille est transférée au « camp de rassemblement des nomades de Darnétal » en Normandie : elle garde sa caravane. Mais le 27 novembre 1940, c'est avec juste ce qu'ils ont sur eux qu'ils prennent les wagons à bestiaux pour Brétigny-sur-Orge, sous la surveillance de gendarmes et policiers uniquement français. On retrouve les mêmes descriptions que celles concernant la déportation vers les camps nazis : « soixante-dix par wagon, debout ... nous étouffions, serrés les uns contre les autres ... seules deux petites lucarnes laissaient passer un filet d'air ... une journée entière, sans aucun arrêt, sans rien à boire ni à manger ... ». Le trajet de la gare de Brétigny au camp d'internement de nomades sur l'autodrome de Linas-Montlhéry se fit à marche forcée, sous les coups, sans n'avoir toujours rien absorbé, en l'absence de tout Allemand. L'enfermement à Linas fut marqué par la faim, le froid intense et l'absence totale d'hygiène. Aucun contact avec l'extérieur n'était autorisé (même pas une radio ou des journaux).

Sa famille a été transférée le 21 avril 1942 vers le camp de Mulsanne dans la Sarthe puis le 3 août 1942 à Montreuil-Bellay dans le Maine-et-Loire mais lui connaît bien d'autres situations. Il réussit à s'évader le 5 octobre 1941, récupère des affaires dans la caravane familiale à Darnétal et travaille dans des fermes du côté de Concarneau. Raymond connaît ensuite maints punitions, enfermements, évasions, aventures qui le conduisent entre autres dans une maison de redressement à Angers, dans la prison militaire de Troyes, comme travailleur pour une usine allemande à Francfort sur le Main, caché par un cheminot résistant dans la réserve à charbon d'une locomotive, auprès des FFI pour libérer Paris ...

A la fin de la guerre il se retrouve seul, sans aucune nouvelle de sa famille, sans reconnaissance de l'état français, frappé d'une « exclusion plus grande qu'avant 1939 : les mesures d'internement dans des camps pour nomades furent maintenues jusqu'en 1946 et le système des carnets anthropométriques fut rétabli » (p156).

Il (re)construit toutefois sa vie : il travaille pour des maraîchers près du camp de Linas-Montlhéry devenant ouvrier agricole itinérant, ne retrouve ses parents vivant en Belgique qu'en 1950, s'installe avec sa femme en 1951 et a eu quinze enfants ! Il a multiplié les ennuis avec la police, étant de nombreuses fois arrêté pour « outrage et rébellion » mais considère que cette violence n'est que la réponse à celle faite par l'Etat en les excluant de la société dès leur naissance : « Le chien que vous tapez chaque jour finira par vous mordre ». « Le lien entre la violence de mon passé et la rage que provoquait chez moi toute nouvelle injustice envers les miens devenait chaque jour plus évident » (p211)

Les derniers chapitres sont une analyse de la condition actuelle des gens du voyage qui fait que la devise « Liberté, Egalité, Fraternité demeure très éloignée de notre réalité » (p201). Raymond Gurême explicite les lois non appliquées, les recommandations de la Halde non suivies, les propos de Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux. La sédentarisation pourtant non souhaitée lui semble inéluctable.

Certes il note quelques progrès comme le discours du 18 juillet 2010 de Hubert Falco reconnaissant « que des nomades avaient été internés pour des motifs raciaux sur le territoire français, grâce au concours des autorités françaises ». Mais malgré ses efforts il n'y a toujours pas de stèle commémorative à Linas-Montlhéry.

Août 2011

Martine Giboureau